

on construisait en chêne du temps de Champlain (1), un siècle après Cartier. Nous avons par devers nous un devis de 1638 où il est dit que le navire sera construit *en bois de chêne*, bon, loyal et marchand. On ne doit pas oublier que tous les vaisseaux dont nos ancêtres se servirent dans la première moitié du XVII^e siècle, étaient construits en France, c'est-à-dire avec du bois français de la même composition que celui du vaisseau dont les archéologues disséquèrent les restes en 1843. Il va de soi que ces mêmes vaisseaux, grands et petits, étaient lestés avec des pierres tirées des rivages de la Normandie, de la Bretagne ou de la Saintonge. Quelquefois même on utilisa, ici, ces pierres pour la construction d'édifices. Ainsi, il est notoire que l'encadrement de la porte principale de l'ancien collège des jésuites était en pierre de Caën. Nous pouvons donc dire des galets du lest trouvés dans le fond de la prétendue *Petite-Hermine*, ce que nous concluons de la nature du bois de sa charpente ; ils prouvent uniquement que ce navire pouvait être de Saint-Malo. Rien de plus. Est-ce que par hasard l'on voudrait soutenir que ces cailloux roulés, par le seul fait de *ressembler* à ceux des grèves de Saint-Malo, devaient appartenir à l'un des vaisseaux de Cartier ? Pense-t-on que les galets du XVII^e siècle aient pu différer de ceux du XVI^e ? Ce serait une singulière théorie que celle qui voudrait nous faire croire que l'on peut reconnaître l'antiquité d'un vaisseau par les pierres de son lest. L'opération serait aussi curieuse que cette autre bien connue, en vertu de laquelle, étant donné la longueur, la hauteur et la largeur d'un navire n'ayant plus que quinze jours pour arriver au port, on pourra faire connaître l'âge du capitaine.

Mais supposons que ce vaisseau fût breton, est-ce à dire qu'il ne soit venu au Canada qu'un seul vaisseau malouin, après Cartier, même au XVI^e siècle ? Tout porte à croire que les eaux du Saint-Laurent ne cessèrent d'être fréquentées par des pêcheurs bretons, normands et basques durant tout le XVI^e siècle. Cartier lui-même ne revint-il pas en 1541 ? Roberval ne vécut-il pas au pays pendant les années 1542 et 1543 ? Et, après eux, pourrait-on oublier cette fourmilère de pêcheurs qui, chaque année, quittaient les divers havres de la Normandie, de la Bretagne et de la Saintonge, pour venir exercer leur industrie dans le golfe et vraisemblable-

(1) Champlain est le premier qui fit connaître en France le chêne canadien. Quand il partit de Québec, le 20 juillet 1611, il emporta avec lui quelques planches de ce bois, afin de s'assurer si on ne pourrait pas s'en servir au lambrissage des navires et à la garniture des fenêtres.